

Intervention des Restos du Cœur sur l'accompagnement au départ des enfants et des jeunes

L'Assemblée Générale des Restaurants du Cœur a affirmé comme sa priorité l'Aide à la Personne. Les vacances s'inscrivent dans cette politique et entrent aussi dans le cadre de la Loi de Lutte contre l'Exclusion qui définit les vacances comme un droit élémentaire pour chaque personne.

Le projet vacances aux Restaurants du Cœur est souvent le premier et le seul projet qui renoue avec la réussite. Il mobilise bénévoles et personnes accueillies. C'est un accompagnement dans le temps en trois étapes : la préparation qui aborde l'environnement de la famille ; les vacances elles-mêmes, génératrices d'images et de souvenir ; le retour dans la vie quotidienne avec une plus grande envie de se battre. Les vacances sont perçues comme un véritable outil d'accompagnement en vue d'une insertion sociale.

Les Restos du Cœur se sont rendus compte que grâce aux départs en vacances ils touchaient les personnes seules et les familles avec leurs jeunes enfants mais que, malheureusement, ils n'arrivaient pas à y intégrer les adolescents d'où le développement d'un départ différencié « Premiers Départs Ados ». Leur manque d'expérience dans ce domaine spécifique qu'est l'encadrement des mineurs les a amenés à se tourner vers des professionnels, la Jeunesse au Plein Air (JPA), et à monter en partenariat une opération pilote en Picardie en 2002.

Son objectif est de favoriser le départ en vacances des jeunes de 13 à 18 ans dans un séjour organisé et encadré par un organisme de la JPA (mer, montagne, campagne ou séjour à thème). Les bénévoles des Restos du Cœur suivent les jeunes de la constitution du dossier jusqu'au jour du départ et assurent le suivi au retour. En outre, ils peuvent s'appuyer sur les relais JPA ou sur les organisateurs de séjours pour monter les dossiers et trouver les financements complémentaires (aides départementales existantes).

Actuellement, les départs ados concernent les régions Picardie, Nord-Pas de Calais, Alsace, Lorraine ainsi que les départements des Yvelines (Ile-de-France) et des Ardennes (Champagne-Ardenne). Il sera développé dans d'autres régions par la suite. L'élargissement du dispositif à d'autres régions dépend de la possibilité des JPA locales (pas les mêmes possibilités en terme de propositions de places en Centres de Vacances et de possibilités financières) et de la disponibilité des bénévoles sur le terrain. En 2008, cette opération a permis à 198 jeunes de 13 à 18 ans de partir en vacances (près de 300 en 2009).

Le frein financier est un frein important au non-départ mais il n'est pas le seul. Il est important d'accompagner les familles en amont pour favoriser les départs des enfants ainsi que pendant et au retour des séjours.

Accompagnement en amont des vacances :

Au départ les séjours intéressent beaucoup de monde, mais il est difficile pour les personnes accueillies de mener les projets à terme. Il a fallu un suivi important de la part des bénévoles car les jeunes étaient dans une situation très précaire et la plus grande difficulté réside dans la mobilisation des parents. De nombreuses réunions ont donc suivi où de multiples questions ont été posées. Elles ont favorisé les échanges entre les familles et les bénévoles.



- **Approcher les familles (population en grande précarité financière et sortie de l'usage vacances)** susceptibles d'être intéressées par ce projet et leur proposer de faire partir leurs jeunes, les convaincre, organisez les rencontres et réunions d'information sur les séjours avec les familles et les adolescents concernés pour choisir avec les jeunes les destinations et les périodes qui les intéressent

- **Contactez les organisateurs de séjours concernés** afin de constituer le dossier de la famille et de le budgéter. Démarcher les services sociaux pour récupérer les aides financières aux vacances (Bons vacances CAF, Conseil Général, mairie et CCAS, banques, MSA (Mutualité Sociale Agricole), autres financeurs : associations humanitaires (Fondation de France, Secours Catholique, Croix Rouge...), comités des fêtes, clubs (Lyon's Club, Rothary Club), lycées, école...).

- **Importance de suivre les familles et les adolescents afin de lever les freins aux départs** qui apparaissent au fur et à mesure de l'approche du jour « J », de les aider à la préparation du sac de vacances... Les désistements sont nombreux car difficulté d'une partie des personnes accueillies aux Restos de se projeter sur quelques mois, la participation financière peut être un frein aux départs (surtout s'il s'agit de familles avec plusieurs enfants).

- **S'assurer du transport du jeune jusqu'au point de rendez-vous du départ, et de son retour chez lui à la fin du séjour.** Si les familles ne peuvent assurer le transport jusqu'au point de ralliement ce sont souvent les bénévoles qui s'en chargent.

Accompagnement pendant et au retour des séjours :

Les bénévoles se tiennent disponibles tout au long du séjour auprès des familles et des organisateurs de vacances.

Le retour des vacances s'organise avec plus d'enthousiasme, une forme physique meilleure, des couleurs, un désir de faire retrouvé ...

Les vacances ont permis : d'avoir accès à une place de citoyen, de retrouver confiance en soi, favorisé une redynamisation du jeune, de rassembler la famille et une valorisation de la relation parents-enfants.

Cette remise en forme, ce temps de pause, peuvent permettre d'aborder les problèmes de la vie quotidienne sous un autre angle.

A l'issue du séjour, des rencontres sont proposées aux jeunes et à leurs familles. Les départs ont permis de tisser des liens plus profonds entre les bénévoles et les familles Elles permettent de faire le bilan du séjour et d'envisager, selon le souhait de chacun, une suite à cette action et de favoriser leur inscription dans l'environnement associatif local. Organiser des vacances pour les jeunes permet également de toucher les familles qui se mobilisent autour du projet de leurs enfants. Les liens entre eux sont ainsi renforcés. La finalité étant de réintégrer ensuite les jeunes au sein de la cellule familiale.

